



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08/12/2009

Date de la convocation des conseillers:
08/12/2009

point de l'ordre du jour :
08

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 18 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Zwally, Hildgen, Becker, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Roller, Knaff, Codello, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Acquisition de l'immeuble Casa d'Italia

Vu l'acte d'acquisition administratif du 17 décembre 2009 entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette d'une part et l'Etat de la République d'Italie d'autre part, aux termes duquel la Ville d'Esch-sur-Alzette acquiert un immeuble sis 145, rue de l'Alzette à Esch-sur-Alzette,, inscrit au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, dans la section A d'Esch/Nord sous le n°1418/11659,

Considérant que cette acquisition se fait au prix de 1.050.000.- € ;

Considérant que l'acquisition est faite pour se procurer des locaux supplémentaires pour des besoins culturels et administratifs ;

Considérant que l'acquisition est donc réalisée dans un but d'utilité publique ;

Vu le plan de situation ;

Vu le procès-verbal d'expertise ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e à l'unanimité

l'acte d'acquisition précité.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 18/12/2009.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,